REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE VILLIERS SUR MORIN

AVIS

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que suite à des travaux de renouvellement du réseau HTA électrique, le stationnement sera interdit sur une partie du parking de la mairie, côté droit en entrant, à compter du 27 Octobre 2025 à partir de 8h00 et jusqu'à la fin des travaux (arrêté n° 85/2025 du 21/10/2025).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir ne pas stationner sur ces emplacements à compter de cette date.

Pour tous les véhicules stationnés après 8h00, et gênants, une procédure d'enlèvement sera mise en place.

Vous remerciant de votre compréhension.

Fait à Villiers sur Morin,
Le 21 Octobre 2025
Le Maire-Adjoint chargé des travaux,
Bernard RENAULT

MAIRIE DE VILLIERS-SUR-MORIN
77580